



www.cpnefp-pharmacie.org

Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 26 mai 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **ORLEANS** (45) à :

ALLARD Marine [avec les félicitations du jury]
BARRÉ Marion
CANIOU Aurélie
CHAUVIN Mathilde [avec les félicitations du jury]
CHEVREAU Gwladys
DAGUET Julien [avec les félicitations du jury]
DELAGE Sarah
EPINETTE Pascaline
GREBIL épouse KHOUNTHEKONG Murielle [avec les félicitations du jury]
HUILLERY Laura [avec les félicitations du jury]
JUMAIRE Johanne
MAGOARIEC Perrine
MARTIN Aline [avec les félicitations du jury]
MAUREL Céline
MENUET Audrey
POTIER Floriane
THAUVIN Aurore



Fait à Paris, le 26 mai 2014,
le président de jury,

Olivier CLARHAUT